

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire ajournée du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue le mercredi 2 février 2022 à compter de 15 h 30 par vidéoconférence et à huis clos conformément aux arrêtés du ministre de la Santé et des Services sociaux et aux décrets en vigueur. L'enregistrement de cette séance du conseil est publié sur le site Web de la MRC, conformément aux mêmes arrêtés.

PRÉSENCES : M. René Beauregard, maire de Saint-Joachim-de-Shefford, Mme Julie Bourdon, mairesse de la ville de Granby, M. Éric Chagnon, maire du canton de Shefford, M. Marcel Gaudreau, maire de Saint-Alphonse-de-Granby, M. Jean-Marie Lachapelle, maire de la ville de Waterloo, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, préfet et maire de Sainte-Cécile-de-Milton

ABSENCES : M. Pierre Fontaine, maire de Roxton Pond, et M. Philip Tétrault, maire du village de Warden

Mme Johanne Gaouette, directrice générale et secrétaire-trésorière, M. Éric de la Sablonnière, directeur général adjoint, Gestion et développement du territoire, et M. Grégory Carl Godbout, greffier, sont également présents.

2022-02-055 **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum étant atteint, il est proposé par Mme la conseillère Julie Bourdon, appuyé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle et résolu unanimement que la séance soit rouverte à 15 h 31.

Note : **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions ne peut être tenue en raison du fait que la présente séance du conseil est tenue à huis clos conformément aux arrêtés du ministre de la Santé et des Services sociaux et des décrets en vigueur. Aucune question n'a été transmise au préalable par le public ou les médias.

2022-02-056 **OCTROI DE PRÊTS ET D'UN MORATOIRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

Soumis : Tableaux des prêts et recommandation de moratoire.

ATTENDU le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 (PAUPME);

ATTENDU la réouverture du volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale du PAUPME à compter de décembre 2021 (AERAM2);

ATTENDU les recommandations de Granby Industriel du 27 janvier 2022 et du 31 janvier 2022 émises à la suite de l'analyse des dossiers soumis par les entreprises admissibles;

ATTENDU la recommandation d'accorder un moratoire de remboursement du capital et des intérêts de deux mois, soit pour les mois de février et mars 2022, rétroactif au 1^{er} février 2022, ainsi qu'un moratoire de remboursement du capital seulement pour le mois d'avril 2022 dans le cadre du prêt FLI-AU-003;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Éric Chagnon, appuyé par M. le conseiller René Beauregard et résolu unanimement :

1. D'octroyer les prêts FLI-AERAM2-163 à FLI-AERAM2-167 décrits aux tableaux des prêts tels que soumis;
2. D'octroyer un moratoire en capital et intérêts de deux mois, soit pour les mois de février et mars 2022, rétroactif au 1^{er} février 2022, ainsi qu'un moratoire en capital seulement pour le mois d'avril 2022 à l'entreprise emprunteuse aux termes du contrat de prêt FLI-AU-003;

De prévoir que les trois versements en capital visés seront reportés à la fin du terme qui était prévu au contrat de prêt visé;

D'autoriser le remboursement du débit préautorisé au montant de 619,93 \$ effectué le 1^{er} février 2022, le cas échéant, à l'entreprise emprunteuse aux termes du contrat de prêt FLI-AU-003;

3. D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière ou, en son absence, le directeur général adjoint, Gestion et développement du territoire, à signer pour et au nom de la MRC les documents nécessaires aux fins ci-dessus.

Note : **ENTENTE AVEC AMI-BUS – CONTRAT EN TRANSPORT COLLECTIF – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le traitement de ce sujet est annulé.

Note : **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La deuxième période de questions ne peut être tenue en raison du fait que la présente séance du conseil est tenue à huis clos conformément aux arrêtés du ministre de la Santé et des Services sociaux et des décrets en vigueur. Aucune question n'a été transmise au préalable par le public ou les médias.

2022-02-057 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. le conseiller Marcel Gaudreau, appuyée par Mme la conseillère Julie Bourdon, il est résolu unanimement de lever la séance à 15 h 33.

(signé)

Mme Johanne Gaouette,
directrice générale et
secrétaire-trésorière

(signé)

M. Paul Sarrazin, préfet